

COMMUNE : Anderlecht

DECLARATION RELATIVE AUX DERNIERES VOLONTES EN MATIERE DE MODE DE SEPULTURE, DE RITE ET DE CONTRAT D'OBSEQUES

Je soussigné,

Nom :

Prénoms :

Né(e) à

Adresse

Commune : Anderlecht

ayant pour représentant légal ¹ :(nom -prénoms, numéro national)**déclare à L'Officier de l'Etat Civil de la Commune de Anderlecht :****A. faire le choix du mode de sépulture : ²**

- l'Inhumation des restes mortels (code 1)
- la Crémation suivie de l'inhumation des cendres dans l'enceinte du cimetière (code 3)
 cimetière traditionnel ou cinéraire
- la Crémation suivie de la dispersion des cendres sur la parcelle du cimetière réservée à cet effet (code 5)
 cimetière traditionnel ou cinéraire
- la Crémation suivie du placement des cendres dans le columbarium du cimetière (code 4)
 cimetière traditionnel ou cinéraire
- la Crémation suivie de la dispersion des cendres en mer territoriale belge (code 6)
- la Crémation suivie de la dispersion des cendres à un endroit autre que cimetière ou mer territoriale belge (code 7)
Lieu de dispersion :
Propriétaire : (nom, prénom).
- la Crémation suivie de l'inhumation des cendres dans un endroit autre que le cimetière (code 8)
Lieu d'inhumation :
Propriétaire : (nom, prénom).
- la Crémation suivie de la conservation des cendres à un endroit autre que le cimetière (code 9)
Personne désignée : (nom, prénom).
Liste des récipiendaires de substitution : (nom, prénom, NN)
1).....
2).....
3).....
Destination souhaitée en cas de fin de conservation :

B. faire le choix d'une cérémonie funéraire selon le culte/ la conviction/le rite : ³

- Catholique (code 1) Protestant (code 2) Anglican (code 3) Orthodoxe (code 4)
- Juif (code 5) Islamique (code 6) Laïque (code 7) philosophique neutre (code 8)

C. la présence d'un contrat d'obsèques souscrit le/...../..... (code 1 si un contrat existe, code 0 sinon)Référence de contrat : ⁴

N° de Banque Carrefour des Entreprises (BCE) de l'émetteur du contrat :

Le contenu de la présente déclaration, faite de mon plein gré, constitue mes dernières volontés quant au mode de sépulture, de rite et de contrat d'obsèques.

Fait à Anderlecht le

Signature du déclarant

Signature du représentant (1)

- cimetière traditionnel: lieu géré par un gestionnaire public dans le but d'accueillir tous les modes de sépulture.

- cimetière cinéraire: lieu géré par un gestionnaire public et réservé à la dispersion des cendres et à l'inhumation des urnes.

¹ Cette mention s'applique au déclarant de moins de 16 ans ou placé sous statut de minorité prolongée ou interdit.² cocher la case correspondant au mode de sépulture choisi³ Cocher la case correspondante au rite choisi⁴ 30 positions alphanumériques. Peuvent apparaître les chiffres de 0 à 9, les lettres (Aà Z et a à z) et les caractères suivants / -